

Réunion du 18 février 2023 : Raccordement électrique des Rautardières

Présents : Stéphane Feray, Stéphane Canis, Sébastien Urvoy, Thierry Gallin, Eric Vrignon, Pierre Frelon, Hubert Vendeville, Julie Legay

Absent : Antoine Blaudeau

Préalable : le raccordement par ENEDIS suppose un "abri" pour recevoir le tableau élec : Pierre transmet à Stéphane C. le n° de dossier afin qu'il puisse consulter son contact chez ENEDIS sur les exigences réelles : fait le 20/02/23

Objectif : dimensionner l'installation selon les besoins en électricité sur le terrain.
Réalisation de l'étude par Stéphane F.

Besoins identifiés :

- bricolage (1 poste au niveau de la mare) : 2 prises nécessaires
- culture (1 poste au niveau du théâtre de verdure) : Antoine a contacté Stéphane F ce 20/02
- pompe (1 poste au niveau du puits) : 2 prises nécessaires

Voir si les câbles achetés chez Choin sont au bon diamètre -> possibilité de les changer

Mention sur facture du 30/04/22 :

FOURNITURE DE MATERIEL

100m Cable R2v 3g6 Avec V/j A La Coupe MI

50,m Cable R2v 3g4 Avec V/j A La Coupe MI

50m Cable R2v 3g2.5 Avec V/j A La Coupe MI

Abris : Le dimensionnement du tableau élec et des relais détermineront la taille des abris : info à transmettre à Eric qui se propose de construire ces abris

Abonnement Enercoop : Hubert récupère un dossier cette semaine

Matériaux :

Tôle ("toiture") : Pierre a des chutes à donner

Bois : Pierre a des chutes de bardage à donner

Tableau élec étanche : Pierre voit avec Chouin électricité si récupération possible

Disjoncteur : Thierry peut en dépanner sur son stock

Rappel des étapes :

1- Etude par Stéphane

2 -> choix puissance abonnement Enercoop

2 bis -> dimensions abris -> construction par Eric -> installation des câbles -> raccordement ENEDIS

3- souscription abonnement ENERCOOP